

Fiche de données de sécurité

ThermBase — Apprêt d'adhérence — peinture en émulsion (cation sealer)

Provenance et portée de ce document. Traduction et mise en forme de la fiche de sécurité du fabricant du 27/11/2014. Ce document ne constitue pas une fiche de données de sécurité conforme au règlement (UE) 2020/878 : pour une mise sur le marché européen, une FDS conforme doit être établie et validée par une personne compétente sous la responsabilité de l'importateur. Fiche source : THERMBLOCK JAPAN CO., LTD., référence 241-13-2036, du 27 novembre 2014.

Non dangereux dans les conditions normales d'emploi

Le fabricant ne retient aucune classe de danger dans les conditions normales d'emploi et n'attribue ni pictogramme ni mention d'avertissement. Le produit contient néanmoins de l'isopropanol et de l'éthylène glycol, tous deux à 0,5 % : porter lunettes et gants, et travailler en local ventilé.

1. Identification du produit et du fournisseur

Nom du produit	THERM BASE (cation sealer)
Type	Peinture en émulsion
Usage prévu	Revêtement de bâtiment, intérieur et extérieur
Code produit	4190000
Loi sur les substances toxiques (Japon)	Non applicable
Fabricant	THERMBLOCK JAPAN CO., LTD.
Adresse	Hoei Building 292, Akasaka 6-2-5, Minato-ku, Tokyo, Japon
Téléphone	+81 3 5544 8799
Courriel	thermblockjapan@gmail.com
Distributeur	Cis&Co Group SARL, représentation exclusive Afrique et Europe

2. Identification des dangers

Classification SGH : aucune classe de danger retenue. Aucun élément d'étiquetage, aucun pictogramme, aucune mention d'avertissement.

Mention de danger du fabricant : « Non dangereux dans les conditions normales d'emploi ou de traitement ».

Le produit contient toutefois deux solvants en faible proportion, dont les valeurs limites d'exposition figurent en rubrique 8.

3. Composition et informations sur les composants

Émulsion acrylique	49,5 %
Eau — CAS 7732-18-5	49,5 %
Isopropanol — CAS 67-63-0	0,5 %
Éthylène glycol — CAS 107-21-1	0,5 %

4. Premiers secours

Contact oculaire	Rincer immédiatement à l'eau claire courante pendant 15 minutes au moins, puis consulter un médecin en présentant cette fiche.
Contact cutané	Essuyer rapidement la matière adhérente avec un chiffon propre, puis laver abondamment à l'eau et au savon. Ne pas utiliser de diluant ni de solvant. Consulter un médecin, fiche en main, si un symptôme ou une douleur persiste.
Inhalation	En cas de trouble après inhalation de vapeurs ou de gaz, transporter au grand air et installer la personne en position facilitant la respiration. Appeler un médecin si l'état reste mauvais.
Ingestion	Mettre au repos et consulter immédiatement un médecin en présentant cette fiche. Ne pas faire vomir sans instruction médicale.
Protection du secouriste	Porter des protections adaptées : lunettes de sécurité, appareil respiratoire, gants. Assurer une bonne ventilation.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents extincteurs appropriés	Tous types d'extincteurs
Agents déconseillés	Aucun
Consignes	En cas d'incendie de voisinage, combattre le feu avec les précautions habituelles.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

- Porter les protections adaptées : gants, appareil respiratoire, lunettes, tablier.
- Interdire l'accès de la zone aux personnes non concernées et prévenir tout sur-accident.
- Prendre les précautions nécessaires pour ne pas polluer rivières et lacs.
- Recueillir le produit répandu dans un récipient que l'on referme, et le stocker en lieu sûr.
- Éliminer les déchets et les matières souillées conformément à la réglementation.
- Ramasser à la pelle ; pour un épanchement important, endiguer par un remblai de terre. Le lavage à l'eau risque d'entraîner un rejet vers les rivières.

7. Manipulation et stockage

Manipulation :

- Manipuler dans un local bien ventilé.
- Refermer soigneusement le récipient pendant et après usage.

Stockage	À l'abri de la lumière directe du soleil, dans un local bien ventilé
----------	--

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Valeurs limites d'exposition professionnelle citées par le fabricant : isopropanol, critère de contrôle 200 ppm et ACGIH TLV-TWA 400 ppm. Aucune valeur n'est donnée pour l'éthylène glycol.

Dispositions techniques :

- Pour une manipulation prolongée, utiliser un matériel conçu pour assurer une ventilation suffisante et éviter l'exposition aux gaz d'échappement.

Protection respiratoire	Masque adapté en cas d'application au pistolet
Protection des mains	Gants imperméables aux solvants organiques et aux produits chimiques
Protection des yeux	Lunettes de sécurité
Protection du corps	Vêtement de travail résistant aux produits chimiques, évitant tout contact direct avec la peau

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide
Couleur	Blanc laiteux
Odeur	Odeur d'émulsion
pH	4,5
Point d'ébullition	100 °C
Masse volumique	1,048 g/cm³
Point de fusion, point d'éclair, limites d'explosivité, pression de vapeur, solubilité, taux d'évaporation, température de décomposition	Non déterminés par le fabricant

10. Stabilité et réactivité

Stabilité	Ne réagit pas dans les conditions normales
Conditions à éviter	Non déterminées par le fabricant
Matières incompatibles	Non déterminées par le fabricant
Produits de décomposition dangereux	Non déterminés par le fabricant
Autre	Ne pas laisser s'accumuler ni se mettre en boule les chiffons, papiers, brosses ou rouleaux imprégnés de produit ou de sa poussière.

11. Informations toxicologiques

Données des constituants, telles que fournies par le fabricant. DL50 orale sur rat et DL50 cutanée sur lapin, en mg/kg ; les autres colonnes donnent la catégorie SGH du constituant.

Isopropanol	DL50 orale 3 437 · DL50 cutanée 4 059 · Lésions oculaires catégorie 2A · Toxicité pour la reproduction 2 · Organe cible, exposition unique 1 et 3 · Exposition répétée 2 · Danger par aspiration 2
Éthylène glycol	DL50 orale 4 000 · DL50 cutanée 10 600 · Irritation cutanée 3 · Lésions oculaires catégorie 2B · Organe cible, exposition unique 1 · Exposition répétée 1
Autre information	Peut provoquer rougeurs ou éruptions au contact de la peau.

12. Informations écologiques

Manipuler avec précaution : le produit peut contaminer l'environnement en cas de fuite, d'épanchement ou de rejet. Veiller en particulier à ce que le produit ou l'eau de rinçage ne s'écoule pas dans le sol, une rivière ou un fossé.

Écotoxicité	Non déterminée par le fabricant
Persistance et dégradabilité	Non déterminées
Potentiel de bioaccumulation	Non déterminé
Mobilité dans le sol	Non déterminée

13. Considérations relatives à l'élimination

- Confier les déchets de peinture et de récipients à un prestataire agréé pour les déchets industriels, sous contrat.
- Ne pas rejeter au sol ni au réseau les eaux de lavage des récipients, du matériel et des outils sans traitement préalable.
- Traiter les déchets issus du traitement des effluents ou de l'incinération conformément à la réglementation sur les déchets.
- Vider complètement les récipients avant élimination, et les confier à un prestataire agréé.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	Sans objet
Code IMDG, groupe d'emballage	Non déterminés
Toutes voies	Respecter les consignes de manipulation et de stockage. Vérifier l'absence de fuite et arrimer le chargement contre le renversement, la chute et l'endommagement.
Transport terrestre	Se conformer à la réglementation applicable (au Japon : Fire Service Law, Industrial Safety and Health Law, Poisonous and Deleterious Substances Control Law). Le chargeur remet au transporteur le document de transport.
Transport maritime	Se conformer au Ship Safety Act
Transport aérien	Se conformer à l'Aviation Act

15. Informations réglementaires

- Fire Service Law (Japon) — substance non dangereuse
- Industrial Safety and Health Law (Japon) — article 57-2

16. Autres informations

Fiche du fabricant : THERMBLOCK JAPAN CO., LTD., référence 241-13-2036, du 27 novembre 2014.

Sources citées par le fabricant : « Raw Material Data Base » et « GHS Compliant SDS / Labelling Guidebook for mixtures (paints) », Japan Paint Manufacturers Association ; Sax, « Dangerous Properties of Industrial Materials », Van Nostrand Reinhold, New York.

Avertissements du fabricant : cette fiche repose sur les informations disponibles et l'évaluation est faite à partir des matières premières prises séparément ; elle peut être modifiée sans préavis. Le produit contient des composés volatils : en cas de remise des locaux peu de temps après application, signaler « peinture fraîche » et écarter les personnes sensibles ou allergiques.

Le présent document est une traduction française réordonnée selon les 16 rubriques du format SGH. Il ne constitue pas une fiche de données de sécurité conforme au règlement (UE) 2020/878.